



BULLETIN D'INSCRIPTION 2026

Stage de 5 jours

« Cuisine santé, yoga et art-thérapie »

*Merci de nous contacter pour valider
la disponibilité de l'hébergement avant
de nous envoyer le bulletin d'inscription*

VOS COORDONNÉES :

Madame, Monsieur - Nom : Prénom :
Age : Poids : Taille :
Adresse :
Code postal : Ville :
Courriel : Tel portable :

Nom et numéro de téléphone portable de la personne à contacter en cas de problème :

Comment nous avez-vous connu ?

Qu'attendez-vous de ce stage ?

TARIFS et MODES de PAIEMENTS du stage de "6 JOURS DE JEÛNE" :

- **TARIFS des 5 jours de stage** (logement 4 nuits compris) : **930€**

Les prestations incluses dans ces tarifs :

- **L'hébergement en chambre individuelle (draps fournis) avec salle de bain et toilettes personnelles**
- Suivi du groupe durant tout le stage par 3 accompagnatrices, pour un groupe de 9 personnes maximum
- Les cours de cuisine (et nutrition !), les repas du midi, les tisanes, les bouillons du soir
- Accompagnement de randonnées quotidiennes de 2h, avec transport sur les lieux de randonnées
- Des séances de yoga doux avec un professeur de yoga certifié
- Un accès au spa et sauna de L'Ecole Buissonnière (2h/jour)
- Des ateliers d'art-thérapie avec deux artistes et art-thérapeutes
- Plein de recettes de cuisine santé !
- prêt de livres et revues ciblés santé, jeûne, bien-être, durant le séjour...
- Des conseils personnalisés pour créer vos nouvelles habitudes alimentaires post-séjour.

MODES de PAIEMENT :

Merci de régler l'acompte de 180€ correspondant à l'hébergement à L'Ecole Buissonnière, à votre inscription, par virement de préférence (ou par chèque) à l'ordre de la SC NOELLI :
IBAN SC Noelli => FR76 3004 7141 7300 0211 4760 186

Pour le règlement du solde, merci de nous envoyer par courrier le bulletin d'inscription accompagné de vos 3 chèques de 250€, correspondants au paiement de l'accompagnement de Marine, Cécile et Lara, vos accompagnatrices (ou 4 chèques si vous réglez l'acompte par chèque).

- Un chèque à l'ordre de Marine Coulais (MarZen) de 250€
- Un chèque à l'ordre de Cécile Chevallier de 250€
- Un chèque à l'ordre de Lara Barreteau (Coccs) de 250€

Ou bien vous souhaitez tout régler par virements, dès votre inscription ou à date :

Ci-dessous les IBAN :

IBAN de Marine Coulais (MarZen) : FR76 1551 9390 5500 0209 5550 120 - CMCIFR2A

IBAN de Cécile Chevallier : FR76 1820 6004 8465 0843 8982 475 – AGRIFRPP882

IBAN de Lara Barreteau (Cocc) : FR76 3004 7141 7300 0544 7801 048 – CMCIFRPP

L'HÉBERGEMENT :

Vous serez hébergé à L'Ecole Buissonnière, au 8 rue du Pélican dans le village de SALLERTAINE. Chaque participant dispose d'une chambre individuelle avec salle d'eau-toilettes. Vous disposez sur le lieu, d'un espace SPA avec jacuzzi et sauna. Penser à amener votre linge de Toilette, non fourni, maillot de bain, serviette et claquette pour le SPA. Les draps de lit sont fournis.

CONDITIONS D'ACCES :

À 1h de Nantes en voiture ou en train (TER direction : Challans), à 30 minutes de La-Roche-sur-Yon, à 4h en voiture de Paris, ou 3h en train (TGV Paris-Nantes 2h, puis TER Nantes-Challans 1h). La carte d'accès sera dans le dossier de stage que nous vous enverrons avec le courrier de préparation au stage de jeûne. MERCI de vous garer sur le grand parking de Sallertaine, en direction de St Urbain, comme mentionné dans le courrier de préparation.

J'arrive : en voiture ☐ en train jusqu'à Challans, merci de venir me chercher à la gare ☐

DÉSISTEMENT / REMBOURSEMENT :

Passé J - 3 semaines, aucun paiement encaissé ne fera l'objet d'un remboursement, sauf cas de santé justifié par un certificat médical. Le montant encaissé reste déductible pendant 1 an sur un séjour de votre choix. En cas de désistement à moins de trois semaines, le paiement reste dû et encaissé.

En cas de désistement à moins de 7 jours, aucun remboursement ne sera effectué, le stage est dû même pour raison de santé. Dans tous les cas d'annulation, il sera retenu 60€ de frais de dossier sur le montant du stage et le prix de l'hébergement reste dû à l'hébergeur.

ANNULATION DU STAGE :

En dessous de 4 personnes inscrites, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage.

Cette annulation ne peut pas avoir lieu à moins de 15 jours avant son début programmé. D'autres dates seront proposées. Si celles-ci ne conviennent pas, l'acompte sera alors immédiatement remboursé.

Ce formulaire est à retourner accompagné de vos règlements si paiement par chèque à :

L'Ecole Buissonnière, à l'attention des "Jeûnes de MarLa", 8 rue du pélican, 85300 SALLERTAINE

Ou à envoyer par mail, si paiement par virements, à : contact@lesjeunesdemarla.fr

Tel de Marine : 06 88 73 17 45

Tel de Lara : 06 20 48 92 58

A

Le



Signature avec la mention « Lu et approuvé »

**“Les Jeûnes de MarLa”
Membre de la Fédération
Francophone de
Jeûne et Randonnée**